



CÔTE D'IVOIRE

Juillet 2015

DOCUMENT DE STRATÉGIE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ — RÉSUMÉ ANALYTIQUE DU RAPPORT D'AVANCEMENT

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté sont élaborés par les pays membres à l'issue d'un vaste processus de consultation avec les parties prenantes et les partenaires au développement, dont les services de la Banque mondiale et du FMI. Ils font l'objet de rapports d'avancement annuels et décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales menées par les pays à l'appui de la croissance et de la réduction de la pauvreté, ainsi que les besoins de financement extérieur et les principales sources de financement en la matière. Le présent document relatif à la Côte d'Ivoire est affiché sur le site internet du FMI et mis à la disposition de ses utilisateurs, avec l'accord des autorités ivoiriennes.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



République de Côte D'Ivoire

Union-Discipline-Travail

REVUE DU PLANNATIONAL DE DEVELOPPEMENT PND

2012-2015

TOME 1 : RAPPORT DE LA REVUE GLOBALE



FEVRIER 2015

RESUME EXECUTIF

Après une décennie de crise sociopolitique caractérisée par un marasme économique, la Côte d'Ivoire a adopté en mars 2012 un Plan National de Développement (PND) 2012-2015 qui trace les sillons de l'émergence du pays à l'horizon 2020.

Le Plan National de Développement s'articule autour de cinq résultats stratégiques: (i) les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée; (ii) la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance répartis dans l'équité ; (iii) les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables, ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité ; (iv) les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat et ; (v) le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif.

Conformément aux dispositions prévues par le cadre institutionnel de mise en œuvre de ce plan, il est attendu un rapport global dont le but est de faire le bilan des actions menées au regard des engagements pris par le Gouvernement.

Le présent document a donc pour but de faire la synthèse des résultats de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Ces résultats prennent en compte l'ensemble des secteurs couverts par les cinq (5) résultats stratégiques.

Le **Résultat Stratégique 1** comporte 747 actions dont 68 majeures au nombre desquelles, 28 sont entièrement réalisées, 26 en cours et 14 non réalisées. Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 584,9 milliards de FCFA a été alloué sur 1 060,7 milliards de FCFA prévus pour la période 2012-2015. Les ressources publiques allouées de 2012 à 2014 sont de 491,1 milliards et exécutées à hauteur de 86,59%. Le taux d'exécution financière du PND a été de 58,56%.

Dans le cadre de la réalisation de ce Résultat Stratégique, le Gouvernement a initié de nombreuses rencontres avec l'opposition en vue de renforcer le dialogue politique entraînant ainsi une décrispation du climat socio-politique. Le processus DDR initié à la fin de la crise post-électorale a permis d'insérer à fin 2014, 46 000 ex combattants sur 74 068 notamment dans l'administration publique, le privé et l'auto emploi. Les actions menées par le Gouvernement ivoirien avec l'appui de ses partenaires en matière de réconciliation et de cohésion sociale ont permis à fin 2013 le retour en Côte d'Ivoire de 234 118 réfugiés sur 300 000 identifiés soit 78,04 %. De même, 730 000 personnes déplacées internes ont regagné leur lieu d'origine en date d'Octobre 2012. Dans le même cadre, plusieurs programmes de reconstruction en cours d'exécution ont permis la réalisation d'infrastructures socioéconomiques de base dans les ex zones de conflits et ayant contribué à faciliter le retour des PDI à leurs lieux d'origines et à la réduction de disparités régionales autrefois source de frustrations et de conflits.

En matière de **Défense et Sécurité**, les actions du Gouvernement ont porté sur la modernisation du secteur défense-sécurité à travers le renforcement du cadre législatif et réglementaire ainsi que des capacités techniques et opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité. En outre, le maillage sécuritaire a été étendu à l'ensemble du territoire et le dispositif sécuritaire renforcé. La moralisation des forces de défense et de sécurité a également été un fait majeur au cours de la période.

L'ensemble de ces initiatives ont permis de ramener l'Indice Général Ivoirien de Sécurité de 3,3 en 2012 à 1,12 en 2014 et l'Indice de sécurité des Nations Unies de 4 à 2 sur la même période.

S'agissant du secteur de la **Justice et des Droits de l'Homme**, le Document d'Orientation de Politique Sectorielle a été élaboré et est en cours de mise en œuvre. En outre, la carte judiciaire a été entièrement restaurée et le personnel des services judiciaires recruté, formé et déployé sur l'ensemble du territoire. Le tribunal du commerce a été créé en Juillet 2012 et concourt à l'assainissement du climat des affaires. Par ailleurs, des actes de naissance ont été délivrés à 5585 enfants scolarisés exposés au risque de l'apatridie pour défaut d'enregistrement à l'état civil.

Concernant la **Gouvernance**, la décentralisation, les réformes mises en œuvre s'appuient principalement sur le principe du contrôle a posteriori en matière d'exercice de tutelle des collectivités territoriales. Ces réformes réduisent le type de collectivités territoriales de 5 en 2010 à 3 en 2013. L'on enregistre également l'adoption de la loi 2012-1128 du 13 /12/2012 portant organisation des Collectivités Territoriales et la loi portant création des Districts Collectivités Territoriales (2013). En outre, le Statut particulier des Rois et Chefs traditionnels a été adopté et la loi n° 2014- 428 du 14 juillet 2014 a été votée pour renforcer le cadre institutionnel du processus de décentralisation. Les efforts en matière de Gouvernance ont permis d'améliorer le classement de la Côte d'Ivoire au niveau de l'indice de perception de corruption de Transparency international, l'indice Général sur la Gouvernance de Mo Ibrahim et L'indicateur de contrôle du MCC de la corruption.

Dans le secteur de la Protection Civile, les actions menées ont porté sur le renforcement du cadre institutionnel et légal de prévention et de gestion des risques et catastrophe ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des structures en charge de la protection civile.

En matière de **Planification**, le repositionnement de la planification au cœur de l'action publique s'est matérialisé à travers l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012-2013. En outre, l'Office National de Population a été créé afin de mieux adresser les problématiques de population et développement. Par ailleurs le décret N° 2012 1159 du 19 Décembre 2012 portant institution d'un département en charge de la planification des statistiques au sein des ministères a été pris.

Au niveau de la **Statistique**, l'ambition du Gouvernement d'assurer la disponibilité de données fiables et actualisées pour le développement du pays, s'est concrétisée par la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2014). En plus, plusieurs opérations de recensements et d'enquêtes sectorielles ont été menées notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'emploi et de la Santé.

En ce qui concerne la **Communication**, Le cadre légal et réglementaire a été renforcé. En outre, la réhabilitation des infrastructures de production et de diffusion de la RTI ont permis l'amélioration de la couverture télé de 70% en 2012 à 93,33% en 2014 et celle de la radio de 60,75% en 2011 à 96,42% en 2014. L'appui en faveur du secteur privé des médias se poursuit également de même que le processus de libéralisation du secteur.

Ces actions ont positivement contribué au maintien d'un environnement globalement pacifique, propice à tous les efforts de développement et de repositionnement de la Côte d'Ivoire.

Pour le **Résultat Stratégique 2**, des avancées notables ont été constatées sur la période

2012-2014. Ce Résultat regroupe un total de 696 actions dont 204 actions majeures au nombre desquelles 72 réalisées, 83 en cours et 49 non réalisées. Un montant de 2 599,1 milliards de FCFA a été alloué à ce Résultat Stratégique sur 1 959,2 milliards prévus sur la période 2012-2015. Les ressources budgétaires allouées de 2012 à 2014 ont été de 1 679,3 milliards FCFA et absorbées à hauteur de 74,65%. Pour sa part, le taux d'exécution financière du PND s'établit à 109,54%.

La **croissance économique** est passée de 9,8% en 2012 à 9,2% en 2013 par s'établir à 9% en 2014 après le recul de -4,7% de 2011. En moyenne, sur la période 2012-2014, l'inflation est estimée à 1,46% ; soit moitié moins que la norme de l'UEMOA fixée à 3% contre 4,9% en 2011. Au total, au cours de ces 3 dernières années, le PIB s'est accru de plus de 25% et le PIB par habitant de 15% selon les données du FMI.

Dans le secteur de **l'Agriculture** et du développement rural, des réformes importantes ont été menées avec succès dans les filières du café, du cacao, du coton et de l'anacarde. Elles ont permis d'améliorer significativement les revenus de plus de 2,5 millions de petits planteurs. Le revenu brut cumulé des producteurs de cacao sur toute la campagne 2013-2014 est de 1309,6 milliards de FCFA contre 1041,3 sur la campagne précédente, soit une hausse de 25,7%. Les programmes spécifiques sur le développement des cultures vivrières ont contribué à améliorer la productivité et à structurer ce secteur. Ainsi, il a été noté le passage de 15,45 millions de tonnes en 2014 contre 11,62 millions de tonnes en 2011 ; soit un accroissement de 27,13%.

Dans le domaine des **Infrastructures routières et services de transport**, grands investissements ont été réalisés. Il s'agit en premier lieu de la construction des ponts Henri Konan Bédié, de Bouaflé, de Jacquville, de Béoumi et de Bassawa dont certains sont entièrement achevés et mis en service, quand d'autres attendent d'être livrés au cours de l'année 2015. Par ailleurs 5 000 km de pistes rurales ont été reprofilées et environ 346 Km de routes principales bitumées notamment Singrobo-Yamoussoukro et Boundiali-Tengrela. En outre Les travaux de construction de l'autoroute Abidjan – Grand Bassam sont en bonne voie. Au titre des services de transport on note l'acquisition de 724 autobus et la réhabilitation de 459 autres, au bénéfice de la SOTRA.

Dans domaine des **PTIC**, l'amélioration de la gouvernance a constitué sur le défi majeur sur la période. Trois (3) importantes lois portant respectivement sur les transactions électroniques, la protection des données à caractère personnel et la lutte contre la cybercriminalité ont été ainsi adoptées par l'Assemblée Nationale. Egalement un nouveau code postal a été adopté. De plus la poursuite de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets prioritaires a constitué l'autre pan des activités menées. Ces projets concernent spécifiquement e-santé, e-éducation, e-agriculture et e-gouvernance électronique. Par ailleurs, 1000 localités ont été connectées avec la technologie Code Division Multiple Accès (CDMA).

Le secteur des **Mines** enregistre l'adoption d'un nouveau code minier, plus attractif pour les investisseurs et en cohérence avec les principes de transparence, de traçabilité et de responsabilité sociétale. Le Gouvernement a poursuivi ses efforts en faveur du renforcement de la transparence, avec pour résultat la mise en conformité de la Côte d'Ivoire à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

Le secteur de **l'Energie** enregistre des performances, surtout en matière d'électrification, 800 localités ont été électrifiées sur la période. Leur nombre passe ainsi de 2875 à 3575 en 2014, soit un taux de couverture nationale proche des 40%. La puissance installée s'est également accrue de 211 MW supplémentaires, passant ainsi de 1421 MW à

1632 MW et la production brute d'énergie a été de 6785 GWh. Soit un taux de croissance de +7,2% de la demande par rapport à 2012. De plus ce secteur a retrouvé l'équilibre financier.

S'agissant des **Hydrocarbures**, la production de pétrole brut a été de 26500 barils/jour. Cinq (05) nouveaux permis ont été attribués et quatre (04) nouveaux forages ont été réalisés et deux (02) découvertes sont en cours d'évaluation. A ce jour, la situation financière de la SIR s'est améliorée et le taux d'utilisation de cette structure a atteint 70%. 9500 tonnes de capacités de stockage de gaz butane ont été construites. Pipeline Abidjan-Bouaké 385 km a été réalisé.

Au niveau du secteur de l'**Industrie**, les interventions de l'Etat ont visé à l'amélioration du cadre institutionnel et à la compétitivité et au développement des entreprises. Le cadre incitatif a été renforcé avec la révision en 2012 d'un code des investissements plus attractif que celui de 1995 et les entreprises sinistrées du fait de la crise ont bénéficié d'exonération fiscale.

En ce qui concerne les **PME**, les réalisations sur la période ont porté en priorité sur l'élaboration du plan stratégique de développement des PME dénommé «Projet Phœnix » et la promulgation, le 24 mars 2014, de la loi n° 2014-140 relative à l'orientation des PME. En outre le Gouvernement a réhabilité des zones industrielles existantes et aménagé des zones industrielles de l'intérieur et la création des usines de transformation des matières premières agricoles/Agroparc industriel impliquant I2T, CDT et CI-Engineering.

S'agissant du secteur du **Commerce**, les principales réformes et actions entreprises concernent notamment : (i) l'adoption de la loi sur la concurrence; (ii) l'élaboration du projet de loi portant Code de la Consommation ; (iii) l'organisation de campagnes de vérification périodique des instruments de mesure.

Relativement à la lutte contre la cherté de la vie, le Gouvernement, en plus de la création du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère, a adopté une batterie de mesures portant essentiellement sur : (i) l'application de la TVA à taux réduit (taux compris entre 5 % et 10 %) aux produits de grande consommation soumis à la TVA ; (ii) le renforcement de la surveillance et des contrôles de prix sur le terrain des produits de grande consommation, y compris le gaz butane ; et (iii) l'instauration de la péréquation des prix du gaz butane sur l'ensemble du territoire.

Au titre du **Tourisme**, les principales réalisations du Gouvernement ont consisté entre autres à l'amélioration du cadre institutionnel du secteur par la validation et l'adoption du code du tourisme. Le secteur privé reste le principal artisan de l'amélioration de l'offre touristique, principalement en ce qui concerne

l'accroissement des effectifs hôteliers. Aussi, entre 2012 et 2014, 6 hôtels de haut standing répondant aux normes internationales (hôtel Ivoire, Golf hôtel, hôtel golf club, hôtel le Président, hôtel les Parlementaires de Yamoussoukro et hôtel la Paix de Daoukro) ont été réhabilités. Le nombre total de chambres est passé de 27 431 en 2012 à 30471 en 2013, soit une augmentation de 11,09%.

En ce qui concerne de l'**Artisanat**, les actions majeures qui ont porté sur la promulgation du code de l'artisanat, le 5 juin 2014, et l'entrée en vigueur de celui de l'UEMOA en juillet 2014.

Le **Résultat Stratégique 3** comporte 961 Actions dont 73 majeures identifiées, au

nombre desquelles 33 sont entièrement réalisées, 31 sont en cours de réalisation et 9 sont non réalisées. Les ressources publiques allouées à la réalisation du résultat stratégique sur la période 2012-2015 s'élèvent à 937,5 milliards de FCFA contre une prévision de 790,7 milliards de FCFA. Sur la période 2012-2014, les ressources allouées s'élèvent à 655,2 milliards de FCFA et ont été exécutées à hauteur de 76,89%. Au total, 88,28% des ressources publiques planifiées par le PND pour le résultat stratégique 3 ont été effectivement exécutés.

Au niveau de ce Résultat Stratégique des résultats significatifs ont été obtenus dans les secteurs de l'éducation-formation, la santé et l'emploi.

Concernant l'**Education**, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire s'est établi à 94,7% en 2014 contre 76,2% en 2008. De même, le Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire a connu une amélioration passant de 56,1% en 2008 à 72,9% en 2013.

Les progrès réalisés sont le fruit des efforts du Gouvernement et des partenaires au développement en matière de renforcement de la gouvernance du secteur, de construction de 6885 salles de classe, d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de mise en œuvre de mesures d'accompagnement, telles que, la fourniture de mobiliers scolaires (5 106 378 manuels), le recrutement de 24 422 instituteurs et de 7 966 professeurs de lycées et collèges.

Au niveau de la **Formation Professionnelle**, les principales réalisations concernent la signature de conventions avec des PTFs (AFD, UE et ONUDI) pour la rénovation de 3 filières de formation et la réhabilitation, l'équipement et le renforcement des capacités de 10 établissements. A cela s'ajoute la production de la carte scolaire de la formation professionnelle et de l'annuaire statistique.

Dans le secteur de l'**Enseignement Supérieur**, pour offrir un enseignement de qualité débouchant sur des emplois décents aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, les textes réglementaires relatifs à l'instauration du système LMD ont été pris et les curricula des différentes universités ont été révisés. Egalement la réhabilitation de 3 universités et leur transformation en université autonome.

Dans le domaine de **la Santé**, les réalisations ont concerné le renforcement du cadre de gestion, à travers l'élaboration du PND 2012-2015. Pour l'amélioration de l'offre des services de santé, la priorité du Gouvernement a été la réhabilitation et l'équipement des services d'urgences des CHU de Bouaké, Cocody, Treichville et Yopougon. De même, 46 hôpitaux généraux, dont ceux de Yopougon- Attié, Bingerville et Port-Bouët, ainsi que 150 centres de santé, ont été réhabilités, équipés et mis aux normes. De plus, 4 hôpitaux (Gagnoa, Adjamé, Angré et Saint Joseph Moscati de Yamoussoukro) et 52 établissements sanitaires de premier contact (dispensaire et maternité) ont été construits et équipés. Pour les matériels roulants, 10 ambulances médicalisées, 100 ambulances de transfert et 200 motos ont été acquises.

Par ailleurs, une mesure importante concernant la gratuité ciblée qui prend en compte l'accouchement, les complications liées à l'accouchement y compris la césarienne, la prise en charge des maladies des enfants de 0 à 5 ans et la prise en charge du paludisme diagnostiqué a été prise par le Gouvernement. Au niveau de la lutte contre les médicaments illicites, les opérations de saisie menées sur les marchés ont permis la saisie de 205 350 tonnes de produits pharmaceutiques illicites.

Afin de relever les défis de l'**Emploi**, les réalisations ont porté sur le renforcement du cadre légal et réglementaire, à travers la Politique Nationale de l'Emploi, adoptée le 07 juin

2012. En outre, l'adaptation du code du travail ivoirien au code du travail de l'OHADA a conduit à la revalorisation du SMIG et du SMAG le 20 novembre 2013. Par ailleurs, le Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED) a été instauré pour la prise en compte des jeunes sans diplôme ni qualification. Au total, la synthèse des programmes et projets des ministères techniques donne une création de 729 546 emplois sur au 1er janvier 2015 sur un impact prévisionnel de 1 638 050 emplois.

En matière de lutte contre les Violences Basées sur le Genre la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNLVBG) a été adoptée. En outre des activités de renforcement des capacités ont été organisées en faveur de 2 472 leaders. Par ailleurs, 61 000 femmes ont été financées pour la réalisation d'activités génératrices de revenus (AGR). En outre pour l'amélioration de l'accès à l'éducation de la femme rurale et de la jeune fille 700 commerçantes et de 6000 femmes ont été formées à alphabétisation fonctionnelle et en comptabilité.

Au niveau du **Sport et de la Culture**, la Côte d'Ivoire a organisé des rencontres majeures sportives, telles que l'Afro basket et la Coupe du monde de Taekwondo. Elle a remporté la phase finale la Coupe d'Afrique des Nations 2015. Au niveau de la culture, l'organisation de rencontres majeures de promotion culturelles et artistiques à travers les festivals, les journées artistiques et littéraires dont le MASA, le SILA, et FEMUA ont permis de faire éclore les talents ivoiriens et de dynamiser les échanges culturels avec les autres pays.

Le **Résultat Stratégique 4** comporte 326 actions dont 87 actions majeures identifiées contribuent significativement à l'atteinte dudit résultat. Sur ce nombre total d'actions majeures, 24 sont entièrement réalisées, 35 sont en cours de réalisation et 28 sont non réalisées. Un montant de 536,3 milliards de FCFA a été alloué au Résultat Stratégique 4 sur la période 2012-2015 pour une prévision de 572,9 milliards de FCFA inscrits au PND. Sur la période 2012-2014, les ressources budgétaires allouées ont été de 355,9 milliards FCFA et absorbées à hauteur de 82,17%. Pour sa part, le taux d'exécution financière du PND se fixe à 74,66%.

Pour la réalisation du programme de construction des **logements sociaux et économiques**, une superficie totale de 3059,57 ha de réserves foncières a été mobilisée, dont 1015 ha à Abidjan; 39,27 ha à Yamoussoukro et 2005,30 ha pour les autres chefs-lieux de Départements. Dans ce cadre, une application informatique a été mise en place pour le traitement et le suivi des demandes d'actes domaniaux. Ces mesures ont abouti à la réalisation de 1 600 logements dans le District d'Abidjan et de 200 logements dans les autres chefs-lieux de Département. En outre, 71 chantiers de construction de logements sociaux ont été ouverts sur toute l'étendue du territoire et plus de 112 523 demandes d'actes domaniaux ont déjà été traités par le système informatique depuis 2012.

En matière de la **Salubrité Urbaine** le décret portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques a été prorogé. Au titre de la collecte des déchets, sur 1 377 355 tonnes de déchets prévisionnels, 1 006 173,89 tonnes ont été collectées et enlevées, soit un taux de collecte-enlèvement de 70% dans le District d'Abidjan. Par ailleurs, un guide de gestion des déchets dans les petites collectivités de moins de 50.000 habitant a été adopté. 4 centres d'incubation des PME/GIE ont été installés à Korhogo, Bouaké, Man et Yamoussoukro, puis équipés en matériels et fournitures.

Concernant **l'Eau Potable**, l'accent a été particulièrement mis sur l'adoption de textes réglementaires du secteur pour gérer la problématique de la capacité de mobilisation des

ressources d'hydraulique humaine. Ils permettront à l'ONEP d'avoir une bonne cartographie des ressources en eau nécessaire pour asseoir un bon service de l'eau potable. A côté de ces textes, des actions majeures ont été menées et sont matérialisées principalement par 794 pompes nouvelles construites dans les villes et les villages, l'entretien et la maintenance de 11 446 Pompes à Motricité Humaine (PMH), 76 châteaux d'eau construits et la réalisation de 14 forages pour la ville d'Abidjan. En outre, les installations de production d'eau potable de 6 500 pompes villageoises et du parc hydraulique national ont été réhabilitées. De plus sur la période 2012-2013, 20 000 branchements ont été subventionnés sur 30 000 prévus en faveur des ménages pauvres. 471 points d'eau ont été également réalisés sur 500 prévus dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Hydraulique villageoise BID 1.

En matière **d'Assainissement**, les interventions ont permis le raccordement au réseau et station de 3000 ménages, ainsi que le curage de 56 742 m³ sur 57 200 m³ soit un taux de réalisation de 98% dans le cadre des travaux d'urgence. De plus, des bassins tampons ont été réalisés sur les canaux C1 et C2 du bassin versant du Gourou (Carrefour de l'Indenié), 3 barrages écrêteurs de crues réhabilités et 4 en cours de construction dans le dit bassin

Les actions du Gouvernement dans le secteur de **l'Environnement et du Développement Durable** ont consisté à la ratification en 2013 par la Côte d'Ivoire de la Convention de Maputo sur la conservation de la nature et les ressources naturelles. De plus, ont été pris un texte de création de la plate-forme de réduction des risques de catastrophes et un autre sur la REDD+ (réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts). Les interventions menées ont aussi permis d'équiper l'office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et d'assurer la dépollution complémentaire des sites de déversement des déchets toxiques de "Probo Koala". Des travaux d'entretien annuels ont été également menés et ont porté sur 376,5 km d'accotement de pistes et sentiers forestiers, 810 km de limites de parc et réserves et 12,6 ha de l'arboretum du Parc national du Banco. De même, un Pont du Parc national de la Comoé a été réhabilité et 1 269,22 hectares de zones agricoles ont été récupérés au Parc National de Taï.

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion du secteur des **Eaux et Forêts**, les principales activités l'objectif est d'assurer la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, la loi portant code forestier qui remplace le code forestier de 1965 a été prise en juin 2014. De plus, 13 824 ha ont été reboisés en Forêts classées. En outre, Le Zoo d'Abidjan a pour sa part été réhabilité. Le dispositif de protection des forêts classées a été renforcé. Ainsi 411 patrouilles mixtes ont été réalisées, en collaboration avec les FRCI, ainsi que 3 392 patrouilles ordinaires; 5 forêts classées occupées sur 10 recensées ont été déguerpies. De même, 601 agents des eaux et forêts ont été formés aux aptitudes militaires de base (FCB), par la police forestière.

Le **Résultat Stratégique 5** comporte 118 actions dont 27 actions majeures identifiées contribuent significativement à l'atteinte du résultat. Sur ce nombre total d'actions majeures, 10 sont entièrement réalisées, 10 sont en cours de réalisation et 7 sont non réalisées. Pour l'atteinte de ce résultat, un montant de 77,5 milliards FCFA a été alloué sur la période 2012-2015, sur un montant total de 195,9 milliards de FCFA prévus. Sur la période 2012-2014, les ressources allouées ont représenté 57,7 milliards FCFA, exécutées à hauteur de 97,23%. Le taux d'exécution financière du PND se situe à 41,65%.

Dans le cadre de la **restauration de l'image de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale**, les autorités ivoiriennes ont mené une offensive diplomatique et multiplié les visites officielles, de travail et d'affaires dans plusieurs pays du monde. Ce qui a eu pour

retombées, la présidence de la CEDEAO assuré par le Président de la République de Côte d'Ivoire en 2012 et 2013. De plus, trois nouvelles Ambassades (Guinée Equatoriale, Turquie et Liban) et deux nouveaux Consulats Généraux (Guangzhou en Chine et New York aux Etats Unis) ont été ouverts. De même, 11 commissions mixtes ont été réactivées et la valise diplomatique, pour l'acheminement des courriers officiels de la Présidence et des Affaires Etrangères, est rétablie et dynamisée. Par ailleurs, des missions économiques et commerciales ont été organisées dans toutes les représentations diplomatiques, afin de mettre efficacement en œuvre la diplomatie économique (« éco-diplomatie ») prônée par SEM le Président de la République.

En matière de **reconstruction post-crise, de développement des échanges extérieurs et de relance économique**, plusieurs actions ont été entreprises. Ce sont, entre autres, la mise en œuvre du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR) et la négociation de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne. De plus, ont été réalisées l'adhésion et la participation effective de la Côte d'Ivoire aux activités du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest (CILSS). Cette action a permis au pays de bénéficier d'importants projets tels que la construction du marché de bétails de Ouagolodougou et la réhabilitation du marché de bétail de Niellé.

L'analyse des actions menées dans les différents Résultats stratégiques a montré que celles-ci ont produit des effets en phase avec les objectifs escomptés. Ainsi, la Côte d'Ivoire a renoué avec une croissance rapide, dans un contexte de paix et de sécurité fortement amélioré, et d'une meilleure gouvernance. Les populations commencent également à tirer les fruits du dynamisme retrouvé, grâce aux efforts réalisés de redistribution et de correction des inégalités intra sectorielles.